

JOURNAL DE LA SOCIÉTÉ STATISTIQUE DE PARIS

MICHEL HUBER

Chronique de démographie

Journal de la société statistique de Paris, tome 63 (1922), p. 154-160

http://www.numdam.org/item?id=JSFS_1922__63__154_0

© Société de statistique de Paris, 1922, tous droits réservés.

L'accès aux archives de la revue « Journal de la société statistique de Paris » (<http://publications-sfds.math.cnrs.fr/index.php/J-SFdS>) implique l'accord avec les conditions générales d'utilisation (<http://www.numdam.org/conditions>). Toute utilisation commerciale ou impression systématique est constitutive d'une infraction pénale. Toute copie ou impression de ce fichier doit contenir la présente mention de copyright.

NUMDAM

Article numérisé dans le cadre du programme
Numérisation de documents anciens mathématiques

<http://www.numdam.org/>

III

CHRONIQUE DE DÉMOGRAPHIE

Recensement de 1921 en France, dans les colonies et protectorats français. — FRANCE. — *Recensement du 6 mars 1921.* — Dans le numéro de février 1922, on a fait connaître, d'après le *Journal officiel* du 1^{er} juillet 1921, les résultats provisoires du dénombrement effectué le 6 mars 1921.

Les résultats définitifs de ce dénombrement en ce qui concerne la population

de résidence habituelle, dite population légale, ont été publiés dans le *Journal officiel* du 30 décembre 1921. Voici quelques indications sommaires sur ces résultats comparés à ceux de 1911 :

	Population légale	
	1921	1911
87 départements.	37.500.017	39.604.992
Bas-Rhin, Haut-Rhin, Moselle.	1.709.749	»
90 départements.	39.209.766	»

La population légale des quatre-vingt-sept anciens départements a diminué de 2.105.000 unités environ; l'appoint de 1.710.000 habitants provenant des trois départements du Bas-Rhin, du Haut-Rhin et de la Moselle, laisse encore un déficit de 395.000 habitants. Mais il y a lieu d'observer qu'en 1921, 150.000 Français se trouvaient sous les drapeaux hors de France, en y ajoutant les marins de la guerre et du commerce en cours de navigation, on arrive à un total de 193.000 environ.

En tenant compte de la nationalité, le tableau de comparaison pourrait s'établir ainsi :

	Population légale		
	totale	française	étrangère
1911 87 départements.	39.604.992	38.472.296	1.132.696
1921 87 départements.	37.500.017	36.082.660	1.417.357
1921 Bas-Rhin, Haut-Rhin, Moselle.	1.709.749	1.576.647	133.102
1921 90 départements.	39.209.766	37.659.307	1.550.459
1921 Militaires et marins hors de France.	192.973	192.973	»
1921 Totaux.	39.402.739	37.852.280	1.550.459

Presque tous les départements ont une population légale en 1921 inférieure à celle de 1911, les seules augmentations constatées sont les suivantes :

Seine	257.649	Gironde	7.731
Seine-et-Oise.	104.056	Pyrénées-Orientales.	4.517
Rhône.	40.985	Seine-Inférieure.	3.288
Bouches-du-Rhône	36.241	Alpes-Maritimes	1.421

On a vu que le nombre des étrangers s'était élevé de 1.132.000 en 1911 (87 départements) à 1.550.000 en 1921 (90 départements). Les départements qui comptent le plus d'étrangers sont :

Seine	233.820	Moselle	88.540
Nord	173.538	Var.	52.495
Bouches-du-Rhône	147.057	Hérault	52.211
Alpes-Maritimes	100.717	Meurthe-et-Moselle	43.921

Le tableau ci-après fait connaître la population légale en 1921 et en 1911 des villes de plus de 100.000 habitants.

	Population légale	
	1921	1911
Paris	2.906.472	2.888.110
Marseille	586.341	550.619
Lyon	561.592	523.796
Bordeaux	267.409	261.678
Lille	200.952	217.807
Nantes	183.704	170.535
Toulouse	175.434	149.576
Saint-Étienne	167.967	148.656
Strasbourg.	166.767	178.891
Le Havre.	163.374	136.159
Nice	155.839	142.940
Rouen.	123.712	124.987
Roubaix.	113.265	122.723
Nancy.	113.226	119.949
Toulon	106.331	104.582

ALGÉRIE. — *Recensement du 6 mars 1921.* — Les résultats viennent d'être publiés au *Journal officiel* du 30 décembre 1921 et dans le *Bulletin officiel du Gouvernement général de l'Algérie* (1922, n° 2539).

	Superficie en kilomètres carrés	1921 (en milliers)			1911 (en milliers)		
		Population totale	Européens	Indigènes	Population totale	Européens	Indigènes
Département d'Alger	54.540	1.789	308	1.481	1.721	290	1.434
— de Constantine.	87.302	2.162	164	1.998	2.118	164	1.958
— d'Oran	65.897	1.305	352	953	1.230	332	893
Territoire du Nord	207.739	5.256	824	4.432	5.069	786	4.285
— du Sud	367.550	546	7	539	494	9	488
Algérie	575.289	5.802	831	4.971	5.563	795	4.768

En dix ans, la population européenne, passant de 795.000 à 831.000, se serait donc accrue de 36.000 unités, soit de 4,5 % environ. Dans le même temps, la population indigène, s'élevant de 4.768.000 à 4.970.000, a gagné 203.000 unités, l'augmentation est de 4,2 %.

Voici, d'autre part, la population comparée des villes principales :

	1921	1911
Alger.	206.595	162.326
Oran	146.156	118.023
Constantine	78.220	61.413
Bone	45.171	40.188
Tlemcen.	43.090	38.336

TUNISIE. — *Recensement du 6 mars 1921.* — C'est en 1891 qu'on a recensé pour la première fois en Tunisie, la population civile française; opération étendue en 1896 à tous les Européens. En 1921, le dénombrement a porté sur toute la population civile européenne et indigène.

Voici les résultats de l'opération d'après le volume publié par le Secrétariat général du Gouvernement tunisien :

Population civile	1921	1911
Européens.	156.115	148.476
Musulmans.	1.889.300	1.740.000
Israélites	48.400	50.000
Totaux (environ).	2.094.000	1.939.000

La population européenne a augmenté d'environ 7.600 unités; le nombre des Français s'est accru de 8.600 environ alors que celui des Italiens diminuait de 3.300.

	1921	1911	Augmentation (+) ou diminution (—)
Français.	54.476	46.044	+ 8.432
Italiens	84.799	88.082	— 3.283
Maltais	13.520	11.300	+ 2.220
Espagnols.	664	587	+ 77
Grecs	920	696	+ 224
Autres	1.736	1.767	— 31
Européens.	156.115	148.476	+ 7.639

Un décret du 8 novembre 1921 a stipulé que la nationalité française serait attribuée à tout individu né dans la Régence de parents dont l'un, justiciable au titre étranger des tribunaux français du protectorat, est lui-même né dans la Régence, sauf renonciation à l'âge de vingt et un ans. Cette disposition fera passer sous

la nationalité française une partie des personnes recensées comme étrangères le 6 mars 1921.

Voici d'autre part la répartition de la population indigène :

	Tunisiens	Algériens	Marocains	Soudanais	Syriens	Tripolitains	Autres
Musulmans . . .	1 826.545	37.107	4.205	758	22	20.147	604
Israélites . . .	47.711	97	14	»	»	326	288

soit au total 1.889.388 musulmans et 48.436 israélites.

AFRIQUE OCCIDENTALE FRANÇAISE. — *Recensement du 1^{er} juillet 1921.* — Résultats comparés à ceux de 1911.

Colonies	Superficie en milliers de kilomètres carrés	Habitants en milliers	1921		1911	
			Européens	Habitants par kilomètre carré	Européens	Milliers d'habitants
Sénégal	191	1.225	5.287	6,4	1.247	
Mauritanie	430	262	214	0,6	250	
Guinée	232	1.876	1.386	8,0	1.927	
Côte d'Ivoire	315	1.546	835	4,9	1.367	
Dahomey	107	842	538	7,8	902	
Soudan	923	2.475	983	2,6	5.096	
Haute-Volta	300	2.973	191	9,9		
Territoire du Niger	1.200	1.084	216	0,9		
Togo (Mandat français)	52	671	210	12,8	»	
Ensemble	3.750	12.954	9.860	»	10.789	

Parmi les Européens, 7.895 sont Français; parmi les indigènes, on compte 25.000 citoyens français.

Les villes principales sont : au Sénégal, Dakar (32.000 habitants, dont 1.661 Européens parmi lesquels 1589 Français), Saint-Louis (18.000 habitants dont 453 Français); Rufisque (11.300 habitants). — Dans la Guinée, Konakry (9.000). — A la Côte d'Ivoire, Grand Bassam (7.400). — Au Dahomey, Porto-Novo (20.000), Onidah (11.500). — Au Soudan, Bamako (14.400), Kayes (11.300), Tombouctou (7.200). — Au Togo, Lomé (9.400).

MADAGASCAR. — *Recensement de 1921.* — Résultats comparés à ceux de 1911 :

	Superficie en milliers de kilomètres carrés	Population en juillet	
		1921	1911
Madagascar	585,5	3.278.000	3.154.000
Mayotte et Comores	2,2	110.000	95.000
Ensemble	587,7	3.388.000	3.259.000

La population totale, 3.388.000 habitants, comprend 17.149 Français et 10.310 étrangers européens ou assimilés. A Mayotte et aux Comores, on a recensé 509 Français et 248 étrangers.

LA RÉUNION. — *Recensement du 12 juillet 1921.* — Résultats comparés à ceux du recensement de 1911 :

	1921	1911
Population totale	173.910	173.822
dont :		
Étrangers	5.401	14.604
Indiens	2.903	8.341
Malgaches	403	1.868
Cafres	885	2.927
Chinois	1.052	884
Autres	158	584

D'après ces chiffres, il y aurait un recul considérable de la population étrangère. Voici d'autre part la population des trois principales villes :

	1921	1911
Saint-Pierre	27.895	29.481
Saint-Denis	21.538	23.972
Saint-Paul	19.456	18.646

MARTINIQUE. — *Recensement de 1921.* — Résultats comparés à ceux du 20 octobre 1910 :

Cantons	1921	1911
Fort-de-France	44.226	30.622
Lamentin	29.125	18.318
Saint-Esprit	37.272	34.044
Diamant	14.755	11.917
Carbet (Saint-Pierre)	24.348	13.429
Marin	32.251	26.268
Basse-Pointe	21.894	15.463
Trinité	40.568	33.943
Totaux	244.439	184.004

L'augmentation aurait été de 60.000 habitants en dix ans.

Rappelons que la population de la Martinique était de 120.000 habitants en 1831, 136.000 en 1861, 162.000 en 1876, 182.000 en 1906.

GUYANE FRANÇAISE. — *Recensement de 1921.* — Résultats comparés à ceux du 5 mars 1911 :

	1921	1911
Population des communes	26.381	26.126
Militaires et surveillants pénitentiaires	511	603
Marins	167	94
Population pénale	3.775	6.455
Chercheurs d'or, environ	11.000	12.000
Indigènes recensés	2.368	3.542
Totaux (environ)	44.200	48.800

Recensement du 1^{er} décembre 1921 en Italie. — D'après les résultats provisoires la population de l'Italie dans l'ancien territoire serait de 37.270.493 habitants, en augmentation de 2.599.118 unités par rapport à 1911. Avec les territoires annexés (1.564.691 habitants), la population totale du royaume d'Italie serait donc de 38.835.184 habitants.

Recensement du 31 décembre 1921 en Hongrie. — Au 31 décembre 1921, les comitats de la Hongrie occidentale désignés sous le nom de Burgenland n'étaient pas encore transférés à l'Autriche et quelques territoires du Sud, dans la région de Pecs (Funfkirchen) étaient encore occupés par les Serbes. Mais la compensation se faisant très sensiblement entre ces deux régions on peut admettre que les résultats provisoires du recensement effectué à cette date sont très voisins de ceux qu'on aurait obtenus dans les limites fixées par le traité de Trianon.

Sur une superficie de 91.147 kilomètres carrés, on a recensé 7.840.000 habitants au lieu de 7.470.000 en 1910, soit une augmentation de 370.000 unités malgré les pertes de la guerre. La densité de la population est de 86 habitants par kilomètre carré.

Trois villes ont plus de 100.000 habitants : Budapest, 925.000 (880.000 en 1910), Szegedin 110.000 et Debreczen, 103.000.

Recensement de la Pologne en 1921. — La Revue mensuelle du Bureau de Statistique de Pologne a fait connaître les résultats provisoires du recensement effectué le 30 septembre 1920.

	Milliers d'habitants		Accroissement pour 100 habitants	
	1920	1911		
Provinces anciennement	Russes	14.884	16.203	- 8,1
	Autrichiennes	7.610	8.193	- 7,1
	Allemandes	3.892	3.855	+ 0,9
Ensemble		26.386	28.251	- 6,6

Recensement de la Tchéco-Slovaquie en 1921. — L'office statistique de la République tchéco-slovaque a publié les résultats préliminaires du recensement de la population effectué le 15 février 1921.

Pays	Milliers d'habitants		Accroissement pour 100 habitants
	1921	1920	
Bohême	6.665	6.782	- 1,7
Moravie	2.661	2.633	+ 1,1
Silésie	671	657	+ 2,2
Slovaquie	2.993	2.927	+ 2,3
Russie sous-carpathique	606	598	+ 1,2
Ensemble	13.596	13.597	»

L'accroissement constaté en Slovaquie et en Moravie balance à peu près exactement la diminution relevée dans les autres régions.

Recensement de la Yougo-Slavie. — Voici les résultats provisoires du recensement exécuté en 1920 dans le Royaume des Serbes, Croates et Slovènes.

	Milliers d'habitants
Serbie (de 1914)	4.157
Monténégro	173
Bosnie-Herzégovine	1.877
Croatie-Slavonie	2.592
Slovénie	1.056
Batchka	836
Banat de Temesvar	480
Dalmatie	301
Madjmourié-Veglia	118
Ensemble	11.590

Recensement russe du 20 août 1920. — D'après certains renseignements publiés dans la presse quotidienne, la population de la Russie s'élèverait d'après ce dénombrement à 130.707.000 habitants, dont 109.455.000 pour la population rurale, soit 81%, et 21.252.000 pour la population urbaine, soit 16%.

D'autre part, le *Moniteur des Intérêts matériels* a publié le 2 avril 1922 les chiffres ci-après :

	Superficie en milliers de kilomètres carrés	Habitants en milliers	Habitants par kilomètre carré
Grande Russie.	3.341	65.752	20
Petite Russie (Ukraine).	452	26.002	58
Russie Blanche	60	1.634	27
<hr/>			
Russie proprement dite.	3.853	93.388	25
Communes de travail (a)	95	598	6
Territoires autonomes (b)	439	2.057	5
Républiques autonomes (c)	3.971	18.749	5
Sibérie	10.900	9.258	1
<hr/>			
République fédérale des soviets	19.258	124.050	6
Républiques associées (d)	1.884	7.495	4
<hr/>			
République des soviets et républiques associées	21.142	131.546	6
Pays détachés de la Russie :			
Finlande	330	3.348	10
Estonie	41	1.750	42
Lettonie	70	2.500	35
Lithuanie	59	2.246	38
Pologne	252	16.022	64
Bessarabie	45	2.213	49
Kars (Territoire de)	20	492	24
<hr/>			
Totaux	817	28.571	33
<hr/>			
Russie d'avant guerre	21.959	160.117	7

a) Carélie et commune allemande de la Volga.

b) Territoires autonomes : Votjak (nord de Kazan), Zirianes (est d'Arkangel), Kalmouks (nord-est d'Astrakan), Tcheremisses (ouest de Kazan), Chouvaches (ouest de Kazan).

c) Républiques autonomes : Bachkire (Oural), Tartare (Kazan), Crimée, Terek, Daghostan, Kirghize, Turkestan.

d) Républiques associées : Azerbeïdjan, Arménie, Géorgie, Sibérie orientale.

L'état civil indigène en Tunisie. — L'état civil indigène a été établi en Tunisie par un décret du 28 décembre 1908, ne comportant aucune sanction contre les contrevenants, en vue d'amener progressivement les indigènes à comprendre l'utilité de cette institution.

Par un décret du 25 décembre 1918, la déclaration des naissances et des décès a été rendue obligatoire en Tunisie pour tous les résidents sans distinction de race, de nationalité ou de religion, ce décret prévoit des sanctions en cas d'infraction.

Le crédit prévu pour le service de l'état civil indigène est de 84.000 francs dont 5.000 francs pour le personnel et 34.000 francs pour le matériel.

Voici les résultats enregistrés :

	1919	1920
Naissances	37.871	48.407
Décès	29.275	30.450

Michel HUBER.